

AAMOTO

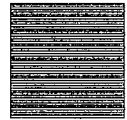
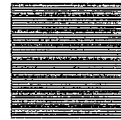
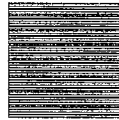
Immeuble Palace Center
06210 Mandelieu la Napoule
0130491573

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2024

Bilan



Bilan Actif

Période du 01/01/24 au 31/12/24

AAMOTO

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	831 937	776 272	55 665	111 176
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	831 937	776 272	55 665	111 176
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	2 012	1 702	311	453
Autres immobilisations corporelles	105 633	101 061	4 571	6 356
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	107 645	102 763	4 882	6 809
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 784		4 784	4 784
TOTAL immobilisations financières :	4 784		4 784	4 784
ACTIF IMMOBILISÉ	944 366	879 035	65 331	122 769
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	271 643		271 643	341 914
TOTAL stocks et en-cours :	271 643		271 643	341 914
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	1 692		1 692	1 425
Autres créances	28 964		28 964	58 880
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	30 655		30 655	60 306
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	12 659		12 659	40 575
Charges constatées d'avance	7 553		7 553	7 298
TOTAL disponibilités et divers :	20 213		20 213	47 873
ACTIF CIRCULANT	322 511		322 511	450 093
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL

1 266 877

879 035

387 842

572 862

Bilan Passif

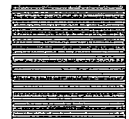
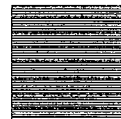
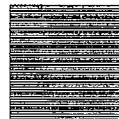
Période du 01/01/24 au 31/12/24

AAMOTO

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 7 622	7 622	7 622
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	762	762
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	92 693	142 090
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	(52 928)	(49 397)
TOTAL situation nette :	48 150	101 078
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	48 150	101 078
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Provisions pour risques et charges		
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	7 329	6 794
Dettes diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	291 408	424 873
Dettes fiscales et sociales	38 720	37 542
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 235	2 575
TOTAL dettes diverses :	332 363	464 990
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	339 692	471 784
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	387 842	572 862

Annexe



L'exercice clôturé au 31/12/2024 présente un montant total du bilan de 387 842 €
et dégage un résultat de (52 928) €

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- importance relative
- continuité d'exploitation
- permanence des règles et méthodes d'un exercice à l'autre

Les nouvelles règles issues :

- des règlements CRC 2002-10 (du 12 décembre 2002) et 2003-07 (du 12 décembre 2003) sur les amortissements et les dépréciations,
 - du règlement CRC 2004-06 (du 23 novembre 2004) relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs,
- ont été mises en application pour la première fois au titre de l'exercice ouvert en 2005, ce qui constitue un changement de méthode comptable.
Le cas échéant, les mesures de simplification visant les petites entreprises ont été appliquées.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Evènements significatifs :

- de l'exercice : Néant
- postérieurs à compter de la clôture : Néant

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, frais accessoires directement attribuables inclus, après déduction des RRR et escomptes obtenus.
Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes sont inclus **ou** comptabilisés en charges.

Après examen du fichier des immobilisations, les composants, bien qu'identifiés, n'ont pas une durée d'utilisation sensiblement différente de celle de l'immobilisation principale, ni une valeur significative. De ce fait, ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une décomposition.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie prévue, celle-ci étant comparable à la valeur d'usage. En tant que besoin, la valeur résiduelle est déduite de la base amortissable.

Stocks :

Les stocks sont évalués suivant la méthode << premier entré-premier sorti; Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif >>.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Amortissements

AAMOTO

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	720 761	55 511		776 272
TOTAL immobilisations incorporelles :	720 761	55 511		776 272
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	1 559	142		1 702
Inst. générales, agencements et divers	94 388	1 785		96 172
Matériel de transport	3 700			3 700
Mat. de bureau, informatique et mobil.	1 189			1 189
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	100 836	1 927		102 763
TOTAL GÉNÉRAL	821 597	57 438		879 035

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de développement		
Autres immobilisations incorporelles		
TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel		
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
TOTAL immobilisations corporelles :		
Frais d'acquisition de titres de participations		

TOTAL GÉNÉRAL		
---------------	--	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

Immobilisations

Période du 01/01/24 au 31/12/24

AAMOTO

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	831 937		
TOTAL immobilisations incorporelles :	831 937		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	2 012		
Installations générales, agencements et divers	100 744		
Matériel de transport	3 700		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 189		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	107 645		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	4 784		
TOTAL immobilisations financières :	4 784		

TOTAL GÉNÉRAL	944 366		
----------------------	----------------	--	--

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			831 937	
TOTAL immobilisations incorporelles :			831 937	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			2 012	
Inst. générales, agencements et divers			100 744	
Matériel de transport			3 700	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			1 189	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			107 645	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			4 784	
TOTAL immobilisations financières :			4 784	

TOTAL GÉNÉRAL			944 366	
----------------------	--	--	----------------	--

Provisions Inscrites au Bilan

AAMOTO

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
TOTAL GÉNÉRAL				

État des Échéances des Créances et Dettes

AAMOTO

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	4 784		4 784
TOTAL de l'actif immobilisé :	4 784		4 784
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 692	1 692	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	27 552	27 552	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 412	1 412	
TOTAL de l'actif circulant :	30 655	30 655	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	7 553	7 553	

TOTAL GÉNÉRAL	42 993	38 209	4 784
----------------------	---------------	---------------	--------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	291 408	291 408		
Personnel et comptes rattachés	11 177	11 177		
Sécurité sociale et autres organismes	13 910	13 910		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	13 545	13 545		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	88	88		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	2 235	2 235		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	332 363	332 363		
----------------------	----------------	----------------	--	--

Charges à Payer

AAMOTO

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	760
Dettes fiscales et sociales	16 710
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	17 470

AAMOTO

Devise d'édition EURO

TOTAL	1 146
-------	-------

Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices

AAMOTO

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant	Taux d'amortissem.
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
TOTAL		

Charges et Produits Constatés d'Avance

AAMOTO

Période du 01/01/24 au 31/12/24

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	7 553	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	7 553	

AAMOTO

Société à Responsabilité Limitée au capital de 7622,45 Euros
Siège Social : ZIAC des Tourrades 06400 MANDELIEU
387 723 232 RCS CANNES

RAPPORT DE GESTION **De la gérance à l'Assemblée Générale** **Ordinaire Annuelle du 22 Juin 2025**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2024 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2024, nous avons enregistré un chiffre d'affaires de 1.037.222 Euros contre 1.069.233 Euros sur l'exercice précédent.

- Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Malgré les difficultés économiques nous espérons une reprise de l'activité l'an prochain.

- Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice

RESULTATS – AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1.037.222 Euros contre 1.069.233 Euros pour l'exercice précédent,

Le montant des traitements et salaires s'élève à 143.791 Euros contre 139.740 Euros pour l'exercice précédent,

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 39.476 Euros contre 41.286 Euros pour l'exercice précédent,

L'effectif salarié moyen s'élève à 4 contre 5 pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 1.093.083 Euros contre 1.020.687 Euros pour l'exercice précédent,

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -52.928 Euros contre -48.941 Euros pour l'exercice précédent,

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde négatif de 0 Euros des produits et frais financiers, il s'établit à -52.928 Euros contre -48.941 Euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 0 Euros.
- de l'impôt sur les sociétés de 0 Euros contre 0 Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 se solde par une perte de 52.928 Euros contre une perte de 49.397 Euros pour l'exercice précédent.

- Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de 52.928 Euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

Perte de l'exercice..... 52.928 Euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 39.765 Euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 48.150 Euros.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices et l'avoir fiscal correspondant, ont été les suivants :

<u>Année</u>	<u>Dividendes</u>	<u>Non éligible à l'abattement légal article 158 du CGI</u>	<u>Eligible à l'abattement légal article 158 du CGI</u>
<u>2021</u>	0	0	0
<u>2022</u>	0	0	0
<u>2023</u>	0	0	0

Les associés sont en outre informés que, conformément aux dispositions de l'article 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, qu'ils soient soumis au prélèvement forfaitaire libératoire ou imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu, seront désormais prélevés à la source.

- Dépenses non déductibles fiscalement

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons qu'il n'y a pas eu de dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code.

Nous allons par ailleurs vous présenter notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

La Gérance



AAMOTO

Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 622,45 Euros
Siège Social : ZIAC des Tourrades 06400 MANDELIEU
387 723 232 RCS CANNES

RAPPORT SPECIAL

De la gérance à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
Du 22 Juin 2025

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L. 223-19 du Code de commerce, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction, ou dont il serait associé indéfiniment responsable.

Nous vous précisons qu'aucune convention visée à cet article n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous indiquons que se sont poursuivies ou ont été exécutées durant l'exercice écoulé les conventions ci-après, conclues au cours d'exercices antérieurs :

- Acquisition de l'usufruit en décembre 2010 du bâtiment situé à MANDELIEU à la SCI CANBOC pour un montant de 793.400 Euros sur une période de 15 ans qui se terminera en 2025.
- Convention de prestations de services et de coopération commerciale avec la société SOGAP ;
- La convention de gestion de trésorerie avec la société SOGAP.
- La convention d'intégration fiscale avec la société SOGAP.

La Gérance

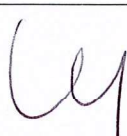
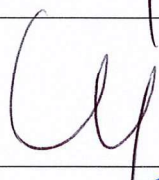
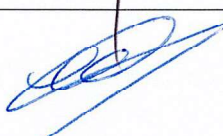


AAMOTO

Société à Responsabilité Limitée au capital de 7.622,45 Euros
Siège Social : ZIAC des Tourrades 06400 MANDELIEU
387 723 232 RCS CANNES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 22 Juin 2025

FEUILLE DE PRESENCE

No. d'ordre	Nom Adresse	Nbre De Parts	Nbre De Voix	Signature
1)	Société SOGAP Zone Forum – rue Laennec 78310 COIGNIERES	485	485	
2)	Monsieur Lucien POIATTI Route de Maurepas 78760 JOUARS PONCHARTRAIN	5	5	
3)	Madame Chantal POIATTI Route de Maurepas 78760 JOUARS PONCHARTRAIN	10	10	

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence à laquelle sont annexés pour pouvoirs, arrêtée à associés présents ou représentés possédant l'ensemble des parts.

Le président



AAMOTO

Société à Responsabilité Limitée au capital de 7.622,45 Euros
Siège Social : ZIAC des Tourrades 06400 - MANDELIEU
387 723 232 RCS CANNES

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 22 Juin 2025

L'An Deux Mille Vingt Cinq,

Le 22 Juin,

A 20h00,

Les associés de la société AAMOTO, société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 Euros, divisé en 500 parts de 200 Euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège de la société SOGAP à COIGNIERES, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

- La Société SOGAP possédant 485 parts, représentée par Madame Chantal POIATTI ;
- Monsieur Lucien POIATTI possédant 5 parts ;
- Madame Chantal POIATTI possédant 10 parts.

Seuls associés de la Société et représentant en tant que telle la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Lucien POIATTI, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus à la gérance
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,

LP

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence ;
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024 ;
- le rapport de gestion établi par la gérance ;
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président mets successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

18

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de 52.928 Euros de l'exercice de la manière suivante :

Perte de l'exercice.....52.928 Euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 39.765 Euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 48.150 Euros.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices et l'avoir fiscal correspondant, ont été les suivants :

<u>Année</u>	<u>Dividendes</u>	<u>Non éligible à l'abattement légal article 158 du CGI</u>	<u>Eligible à l'abattement légal article 158 du CGI</u>
<u>2021</u>	0	0	0
<u>2022</u>	0	0	0
<u>2023</u>	0	0	0

Les associés sont en outre informés que, conformément aux dispositions de l'article 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, qu'ils soient soumis au prélèvement forfaitaire libératoire ou imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu, seront désormais prélevés à la source.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

La Gérance

AAMOTO

Société à Responsabilité Limitée au capital de 7.622,45 Euros
Siège Social : ZIAC des Tourrades 06400 MANDELIEU
387 723 232 RCS CANNES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE **DU 22 Juin 2025**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Perte de l'exercice 52.928 Euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 39.765 Euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 48.150 Euros.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices et l'avoir fiscal correspondant, ont été les suivants :

<u>Année</u>	<u>Dividendes</u>	<u>Non éligible à l'abattement légal article 158 du CGI</u>	<u>Eligible à l'abattement légal article 158 du CGI</u>
<u>2021</u>	0	0	0
<u>2022</u>	0	0	0
<u>2023</u>	0	0	0

Les associés sont en outre informés que, conformément aux dispositions de l'article 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, qu'ils soient soumis au prélèvement forfaitaire libératoire ou imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu, seront désormais prélevés à la source.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 Juin 2025

Certifié conforme
La Gérance,

